

VILLE

## D'ARPAJON

**Service : Education-Enfance**

Affaire suivie par : Carlos MARTINS

Tél : 01 69 26 15 20

Nos réf : CB/AD/CM n° 038/2018

Christian BÉRAUD

Maire d'Arpajon

aux

Parents d'élèves des écoles  
primaires publiques d'Arpajon

**Objet : Nouvelles grilles de quotient familial et de tarifs**

Madame, Monsieur,

La municipalité a adopté, à l'unanimité, lors du conseil municipal du 30 mai 2018, deux délibérations qui ont pour but une refonte profonde des tarifs liés aux prestations enfance/jeunesse (accueil périscolaire matin et soir, accueil de loisirs, repas, étude surveillée...). Ces mesures rentreront en vigueur en septembre 2018.

Le système s'en trouvera grandement simplifié avec la mise en place du quotient familial de la CAF, disponible sur votre compte allocataire (caf.fr), qui tient compte des ressources et du nombre d'enfants du foyer.

La Municipalité a retenu une grille de Quotient Familial composé de 8 tranches. Pour chaque tranche, un taux d'effort sera appliqué ; les familles paieront entre 11% et 54% du coût réel d'un repas de cantine ou d'une heure de garderie le matin, etc.

Une progressivité des tarifs est instaurée pour les activités « Vacances sportives » et « étude surveillée ».

Les familles hors commune se verront appliquer un taux d'effort de 100% ; soit le prix coûtant du service.

### Coûts réels des services :

Prestations	Unité	Coût
Accueil périscolaire	½ heure	2,49 €
Etude surveillée	1h30	4,05 €
Etude surveillée	Mensuel	56,70 €
Accueil de loisirs (ALSH)	Journée	31,60 €
Club Préado (ALSH)	½ journée	15,80 €
Repas (école et ALSH)	Unitaire	10,44 €
Accueil repas PAI (école et ALSH)	Unitaire	7,14 €
Vacances sportives	Semaine	87,46 €

.../...

**Grilles de Quotient et tarifs :**

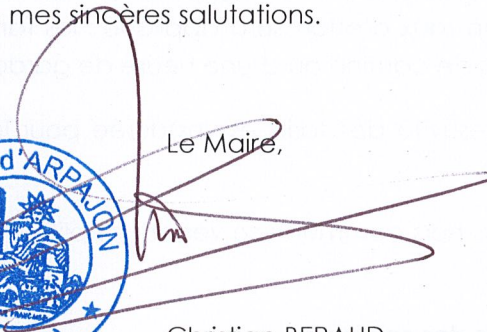
Tranches	QF CAF		Taux d'effort	Accueils périscolaires				Accueil collectif de mineurs		Sport Jeunesse	Restauration scolaire et ALSH	
				1x le matin et le soir après-étude	1x le soir	Forfait matin et soir après-étude (≥9 prés. /mois)	Forfait soir (≥9 prés. /mois)	Accueils de Loisirs	1/2j Club préado	Vacances Sportives	Repas	Accueil PAI
A	1	297	11%	0,55 €	0,91 €	4,93 €	8,23 €	2,26 €	1,13 €	9,62 €	1,03 €	0,71 €
B	298	412	19%	0,95 €	1,58 €	8,52 €	14,22 €	3,90 €	1,95 €	16,62 €	1,79 €	1,22 €
C	413	715	26%	1,29 €	2,16 €	11,65 €	19,46 €	5,34 €	2,67 €	22,74 €	2,44 €	1,67 €
D	716	1084	28%	1,39 €	2,33 €	12,55 €	20,96 €	5,75 €	2,88 €	24,49 €	2,63 €	1,80 €
E	1085	1309	36%	1,79 €	2,99 €	16,14 €	26,95 €	7,39 €	3,70 €	31,49 €	3,38 €	2,31 €
F	1310	1649	39%	1,94 €	3,24 €	17,48 €	29,19 €	8,01 €	4,01 €	34,11 €	3,66 €	2,51 €
G	1650	1870	47%	2,34 €	3,91 €	21,07 €	35,18 €	9,65 €	4,83 €	41,11 €	4,42 €	3,02 €
H	> 1870	et sans QF	54%	2,69 €	4,49 €	24,20 €	40,42 €	11,09 €	5,55 €	47,23 €	5,07 €	3,47 €
I	Hors Commune		100%	4,98 €	8,32 €	44,82 €	74,85 €	31,60 €	15,80 €	87,46 €	10,44 €	7,14 €


Tranches	QF CAF		Taux d'effort	Etude surveillée	
				Occasionnel	Forfait (≥ 4 prés. /mois)
A	1	297	25%	4,05 €	14,18 €
B	298	412	30%	4,86 €	17,01 €
C	413	715	35%	5,67 €	19,85 €
D	716	1084	40%	6,48 €	22,68 €
E	1085	1309	45%	7,29 €	25,52 €
F	1310	1649	50%	8,10 €	28,35 €
G	1650	1870	55%	8,91 €	31,19 €
H	> 1870	et sans QF	60%	9,72 €	34,02 €
I	Hors Commune		100%	16,20 €	56,70 €

Le service éducation-enfance est à votre disposition pour tout complément d'information sur ces nouvelles dispositions. Vous pourrez aussi trouver les détails de ces changements sur le site internet de la ville et sur votre « espace famille ».

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sincères salutations.

Le Maire,



 (Essonne)

Christian BERAUD